



EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 avril 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 28 mars 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à partir de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir de la question n° 4), M. Emile BRIOT (à partir de la question n° 4), M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à partir de la question n° 4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir de la question n° 4), Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (à partir de la question n° 4), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents :

Mme Claudine CAULET, M. Clément DELBENDE, Mme Myriam EL YASSA, Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Procurations de vote : Mme Claudine CAULET à Mme Françoise PRESSE, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF, M. Yannick POUJET à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Nicolas BODIN, M. Rémi STHAL à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Ilva SUGNY à Mme Carine MICHEL, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

31 - Attribution d'une subvention pour un projet international OBJET:

Attribution d'une subvention pour un projet international

Rapporteur : M. l'Adjoint BIZE

	Date	Avis
Commission n° 1	21/03/2019	Favorable unanime

Le Service Relations Internationales de la Ville de Besançon attribue des subventions pour les échanges internationaux des établissements scolaires et des associations bisontines.

Mais il souhaite également donner un coup de pouce aux associations bisontines porteuses d'un projet international, qu'il soit en lien avec nos villes jumelées ou non. Tous les projets, qu'ils soient culturels, sportifs ou autres seront examinés et pourront être retenus selon l'intérêt du projet et le budget prévisionnel de l'opération.

Nous sommes saisis aujourd'hui de la demande d'une association bisontine, porteuse d'un projet international:

MJC de Palente

La MJC de Palente organise chaque année le Bal de l'Europe, à l'occasion de la Journée de l'Europe. Cette année, le bal aura lieu le samedi 18 mai au Kursaal, et après l'Estonie, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, le Portugal, la Suède et la Lituanie, c'est la Belgique qui sera à l'honneur, avec l'accueil d'un groupe flamand pour animer la soirée.

Le Bal de l'Europe réunit environ 150 personnes, pour une manifestation qui met en valeur le patrimoine européen de la danse traditionnelle.

Parallèlement à cette soirée au Kursaal, la MJC de Palente profitera de l'organisation par la Ville et différents partenaires de la Journée de l'Europe, le même jour, promenade Granvelle, pour proposer aux visiteurs présents une animation autour de la musique et la danse folk.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 500 € (sur un budget de 2 750 €) à la MJC de Palente, pour l'accueil du groupe musical animant l'après-midi et la soirée.

En cas d'accord, la somme de 500 € sera prélevée sur la ligne 65.048/6574.0094036 CS 00290.

M. VAN HELLE, élu intéressé, n'a pris part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 500 € à la MJC de Palente. Regule 12 AVR. 2019

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 52 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote: 1

Contrôle de legal Pour extrait conforme,

Pour le Maire, La Première Adjointe

Danielle DARD.